

Recto Verso

L'effet des groupements d'achat sur les prix des médicaments hospitaliers

Léa Toulemon¹



Les groupements d'achat hospitaliers poursuivent plusieurs objectifs, dont la baisse des prix d'achat des médicaments. Dans cet article, nous nous intéressons à l'impact de la création de groupements d'achat régionaux sur le prix des médicaments en distinguant deux cas de figure: les médicaments produits par une entreprise seule sur le marché, et les médicaments produits par un groupe d'entreprises en oligopole. Nous comparons l'évolution des prix d'achat dans les régions où un groupement a été créé entre 2009 et 2014 à l'évolution des prix dans les régions où il n'y a pas de groupement régional pour identifier les baisses de prix attribuables aux groupements régionaux.

Contexte

Alors que le prix des médicaments de ville est régulé au niveau national par le Comité économique des produits de santé, le prix des médicaments hospitaliers est libre, et varie d'un hôpital à l'autre.

Par ailleurs, les marchés des médicaments sont caractérisés par des niveaux de concurrence faibles, ce sont en général des monopoles ou des oligopoles. Dans ce contexte, le pouvoir de négociation des hôpitaux est limité. Depuis les années 2000, plusieurs programmes nationaux ont été créés pour pousser les hôpitaux à rejoindre des groupements d'achat, pour professionnaliser la

fonction d'achat et pour obtenir des prix plus faibles. Plusieurs niveaux de groupements existent, un niveau national, pour les centres hospitaliers universitaires membres d'UniHa par exemple, et un niveau régional qui concerne la plupart des autres centres hospitaliers publics.

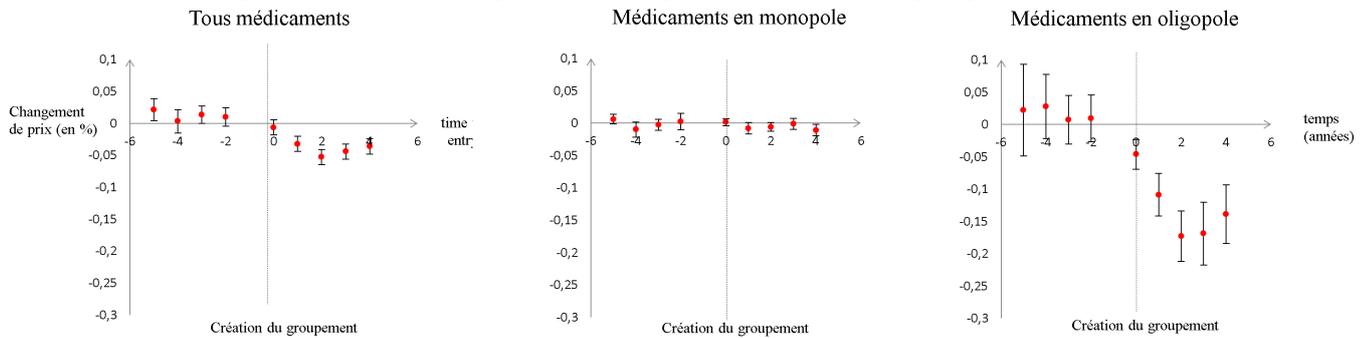
Les hôpitaux sont généralement remboursés pour les médicaments qu'ils achètent au travers du tarif du groupe homogène de séjour (GHS) pour lequel le médicament est utilisé. Pour certains médicaments innovants et coûteux, une liste en sus (ou liste hors GHS) a été créée pour assurer un accès équitable à ces traitements.

Objectif et méthode

Nous nous intéressons à l'effet des groupements d'achat hospitaliers sur les prix des médicaments de la liste en sus, pour lesquels des données de remboursement sont collectées chaque année. Nous mesurons les changements de prix associés à des créations de groupement, en tenant compte des tendances générales des prix, mesurées grâce aux hôpitaux non touchés par les créations de groupes. La définition de plusieurs niveaux de concurrence (monopole et oligopole) permet d'étudier l'hétérogénéité des effets.

¹Hospinnomics (PSE – Ecole d'Economie de Paris, Assistance Publique Hôpitaux de Paris - AP-HP)

Figure 1: Evolution des prix avant et après l'entrée dans un groupement d'achat



Notes : L'année 0 correspond à l'année de l'entrée dans le groupement. Le modèle inclut des effets fixes hôpital-médicament et des effets fixes médicament-année. Nous prenons comme référence l'année un an avant l'entrée. Le graphique montre des intervalles de confiance à 95%. Le nombre d'observation est 19, 418 pour tous les médicaments, 3, 183 pour les médicaments produits par une entreprise qui n'a pas de concurrent, et 4, 061 pour les médicaments dont le marché est en concurrence.

Données

La base de données exploitée dans cet article contient l'information utilisée par l'assurance maladie pour rembourser les médicaments de la liste en sus aux hôpitaux publics. La base nous renseigne sur les prix d'achat moyens et les quantités annuelles des médicaments innovants administrés dans tous les hôpitaux publics français, de 2009 à 2014, avec des identifiants hôpitaux (codes finess) et médicaments (codes UCD). Ces identifiants permettent d'apparier la base à d'autres bases de données publiques. En particulier, nous avons pu ajouter l'appartenance des hôpitaux à un groupement d'achat régional pour 350 hôpitaux. Quarante-huit hôpitaux rejoignent un groupe pendant la période, et forment notre groupe de traitement. Soixante-dix-sept hôpitaux achètent seuls ou avec un groupement départemental, et forment notre groupe de contrôle. Nous enrichissons également la base avec des informations sur les médicaments, comme le nom de l'entreprise qui les produit. Cela permet d'identifier des médicaments produits par une entreprise en "monopole" en utilisant le code ATC: des situations dans lesquelles une seule entreprise couvre plus de 95% du marché, au quatrième

niveau de la classification l'ATC et au niveau de l'ATC complet. À l'inverse, un médicament est défini comme "oligopole" quand l'entreprise qui le produit a au moins un concurrent qui détient plus de 20% des parts de marché au niveau de l'ATC complet. Les autres médicaments ne sont pas classifiés.

Méthode

Nous utilisons la création de groupements d'achat régionaux entre 2009 et 2014 pour mesurer l'impact de l'appartenance à un groupement sur les prix des médicaments hospitaliers. Grâce à un modèle à effet fixes, nous prenons en compte le pouvoir de négociation de chaque hôpital pour chaque médicament, et nous corrigeons les variations annuelles de prix pour chaque médicament. Ainsi, nous mesurons la manière dont le prix d'un médicament dans un hôpital donné change suite à l'entrée dans le groupement, et nous la comparons à l'évolution du prix du même médicament dans les autres hôpitaux. La différence est attribuée à l'effet du groupement.

Résultats

Nos résultats montrent que les groupements d'achat régionaux sont associés à une baisse des prix des

médicaments de la liste en sus (entre 0,05 à 4%, significatif). Le prix des médicaments en oligopole baisse de 4 à 13%. En revanche, l'achat groupé n'a pas d'impact détectable sur les prix des médicaments produits par une seule entreprise (l'effet est compris entre -1% et 1%). Les résultats ne sont pas sensibles à l'ajout de variables de contrôle au niveau de l'hôpital, ou à des changements dans les seuils utilisés pour définir les marchés considérés (monopoles et oligopoles).

Conclusion

Cet article mesure la différence de prix d'achat entre hôpitaux achetant seuls et hôpitaux achetant au sein d'un groupement d'achat régional. Les groupements parviennent à obtenir des prix plus faibles, mais seulement pour les médicaments produits par une entreprise qui a au moins un concurrent. Ce résultat laisse supposer que la structure de marché est déterminante pour les prix des médicaments hospitaliers, et que le mode d'achat ne joue qu'un rôle secondaire. Pour prolonger cette étude, il serait intéressant de mesurer les effets sur les prix des médicaments financés au sein des GHS, qui pourraient être plus importants puisque ces marchés sont plus concurrentiels.

Référence

Toulemon, L. (2018). "The effect of group purchasing on prices hospitals pay for medicines". Health Economics.